

Une voix: Démissionnez-vous pour venir vous joindre à nous?

LA RUMEUR DE DÉMÉNAGEMENT DE LA NORTHERN
ELECTRIC DE MONTRÉAL

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je veux répondre à une question qui a été soulevée et qui concerne la société Northern Electric de Montréal. Selon la rumeur, cette entreprise aurait été sur le point de quitter le Québec pour s'établir ailleurs. Ce n'est pas exact. J'ai téléphoné au président de la société et il m'a dit que l'idée ne lui était jamais venue à l'esprit. En réalité, le pourcentage de l'effectif de cette entreprise au Québec augmente.

Des voix: Bravo.

[Plus tard]

M. Baldwin: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai posé au ministre une question précise et légitime et je n'ai pas compris sa réponse.

L'hon. M. Pepin: J'ai dit que je le ferais, monsieur l'Orateur.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA LIBÉRATION DE M. YVES GEOFFROY DU PÉNITENCIER
DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL—LA POSSIBILITÉ
D'ACCUSATION DU GARANT DU PASSEPORT

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Je voudrais poser une question au ministre de la Justice. Le garant du passeport de M. Geoffroy a-t-il été accusé d'une infraction?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, à ma connaissance, il n'y a eu aucune autre accusation de portée contre qui que ce soit, seulement celles dont il a déjà été question à la Chambre.

M. Woolliams: Cette question fait-elle l'objet d'une enquête, et, si oui, cette personne sera-t-elle mise en accusation?

L'hon. M. Lang: Il me serait évidemment très difficile de dire quoi que ce soit à propos de cette affaire sans en aborder certains aspects dont les tribunaux sont saisis, et je préfère donc m'en abstenir.

LE RÔLE DE RAYMOND DENIS DANS L'OBTENTION DU
PASSEPORT

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Quel rôle Raymond Denis a-t-il joué dans l'obtention du passeport ou relativement à toute autre aspect de l'affaire?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Pour autant que je sache, il n'a joué aucun rôle.

[M. l'Orateur.]

LE RÔLE DE LA COMMISSION DES LIBÉRATIONS
CONDITIONNELLES DANS LA LIBÉRATION DE MME
GEOFFROY

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander à l'honorable ministre de la Justice si la Commission des libérations conditionnelles a été consultée avant que la libération conditionnelle soit accordée à M^{me} Geoffroy?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Je ne crois pas que cette question soit de ma compétence.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VISITE DU PRÉSIDENT NIXON—LA QUESTION D'UN
DISCOURS EN PRÉSENCE DES DEUX CHAMBRES

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, je ne voudrais nullement déranger le premier ministre, absorbé dans sa lecture, mais je voudrais lui poser une question que, j'espère, il ne considérera pas comme controversable ou susceptible de troubler sa sérénité. Le gouvernement a-t-il invité le président des États-Unis, à l'occasion de sa visite prévue à Ottawa, à s'adresser à la Chambre des communes où serait convié le Sénat, comme cela s'est fait lorsque j'étais premier ministre et que les présidents Eisenhower et Kennedy nous ont rendu visite?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Les dispositions concertées des deux pays ne sont pas encore définitives, et j'estime qu'il serait incorrect que j'en fasse une révélation unilatérale. Mais, aussitôt que possible, nous annoncerons simultanément à Washington et à Ottawa le programme de la visite du président.

Le très hon. M. Diefenbaker: Il n'est pas du tout question de révélation unilatérale. Le premier ministre ne fait pas confiance à la Chambre car il lit.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Il lit avec l'arrogance d'une prima donna.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est un affront à la Chambre des communes.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

BANFF—LE GOUVERNEMENT ET L'AMÉNAGEMENT DU
LAC LOUISE

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Je voudrais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le gouvernement fédéral a-t-il participé au projet du lac Louise dans le parc national de Banff et, en ce cas, en quoi consiste cette participation?